



Electronic Freight Transport Information (eFTI)

Règlement européen 2020/1056



Co-funded by
the European Union

Séminaire Stratégie de Digitalisation de la Logistique, DGITM
15 janvier 2025





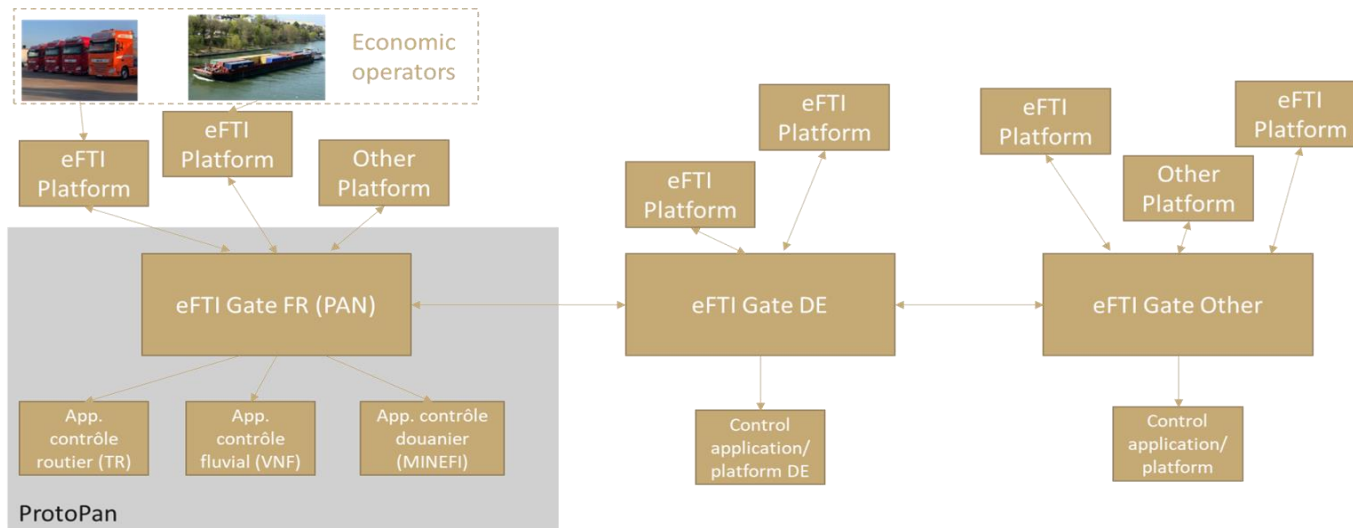
Contexte

- Aujourd'hui, 90 % des documents relatifs au transport de marchandises sont au format papier !!!
- Règlement européen 2020/1056 : ≥ 2027 , les Etats membres (EM) doivent accepter les informations relatives au transport de marchandises sous forme numérique eFTI
- Objectif du projet eFTI4EU : construire une architecture SI européenne permettant aux EM de réaliser des contrôles uniformément en Europe des véhicules nationaux et étrangers, tous modes de transport sauf maritime
- Impact économique :
 - sur la période 2018 – 2040, coût de 4,6 milliards d'euros pour les EM et les opérateurs économiques
 - Gain de 20 – 27 Milliards d'€ d'économie de coûts administratifs pour les opérateurs économiques
 - Pour les EM, de meilleures règles de contrôle (contrôles basés sur une analyse des risques) et meilleure élaboration des politiques (statistiques de meilleures qualités)



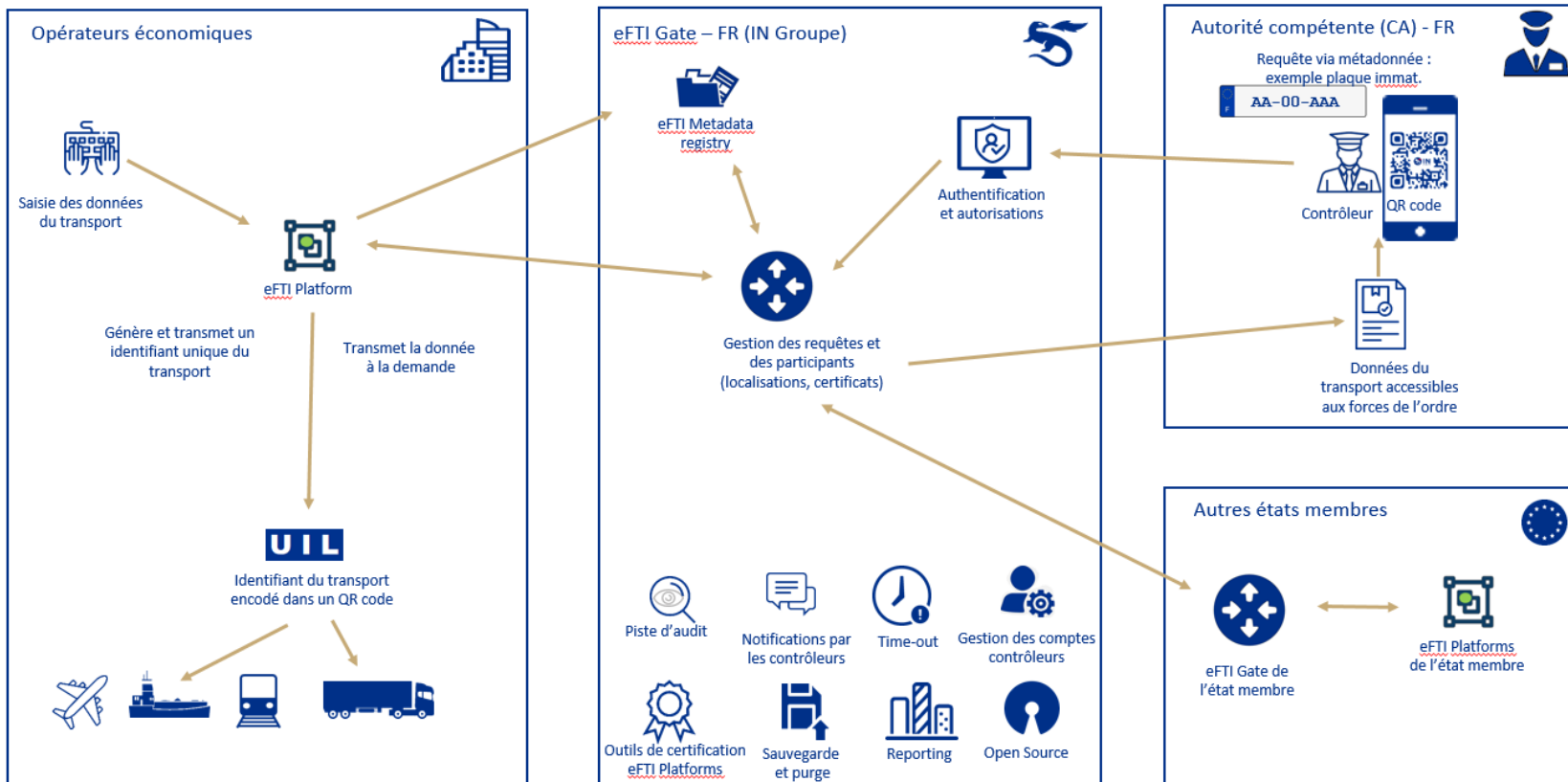
Le projet européen eFTI4, où en est-on ?

- 10 Etats-Membres (DE, AT, BE, EE, FI, FR, IT, LI, LU, PT)
- Architecture SI centralisée



- Organisation : projet européen démarré en sept 2023, 4 GT (spécification, pilote, communication, management)
- La France est représenté par IN et MTECT (DGITM)
- Pilote PAN : seconde version livrée par l'IN, application métier de contrôle routier en cours de conception

Mode de fonctionnement théorique - en attente de validation des spécifications par la Commission Européenne



Principaux enjeux/ enseignement identifiés (1/2)

- Points positifs :
 - modèle de données pour le transport des marchandises reconnu en Europe pour le B2A et le B2B, conçu dans le GT DTLF regroupant 120 experts européens
 - Inclut tous les modes de transport sauf maritime, le transport de déchets et les marchandises dangereuses
 - Objectif d'interopérabilité central dans le projet, modèle de données en cours de spécification, base UN CEFAC ; des échanges initiés avec les data spaces (EDIC)
 - Des acteurs impliqués tant privés (Organisations professionnelles, fournisseurs de services eFTI ...) que publiques (Douanes, MTEC, Intérieur). 2 GT nationaux constitués (opérateurs privés, acteurs publics).
 - Source potentielle de données pour les statistiques nationales
 - Projet dans la cible de la stratégie nationale de la logistique qui encourage les acteurs du transport à digitaliser les processus métier, condition pour les automatiser et gagner en efficacité (ex facturation électronique)



Principaux enjeux/ enseignement identifiés (2/2)

- Axe de progrès :
 - eFTI non obligatoire, il faut donc inciter les transporteurs à utiliser l'eFTI en montrant la création de valeurs des nouveaux services induits par l'utilisation de l'eFTI
 - Modèle économique à trouver acceptable pour les transporteurs et les fournisseurs de service eFTI ;
 - Mobilisation des petits acteurs
 - Nouveaux services à concevoir
 - Développement d'interface pour les autres besoins (exemple : alimentation en données pour l'observatoire de la logistique) ... Comment accéder à ces données privées ?



Questions?

